



PNUD Togo Newsletter

N° 13 – Août 2017

Lutter contre la pauvreté, assainir le cadre de vie...

PUDC : le PNUD signe deux importantes conventions avec des institutions gouvernementales pour plus d'un milliard de francs CFA

Ces deux accords de partenariat ont été signés le 11 Aout 2017 avec le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, d'une part, et le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du cadre de vie, de l'autre pour un montant global de 1,67 milliard de francs CFA.



Echange de documents entre la RR du PNUD et la Ministre du développement à la base (à gauche)

Le PNUD entend ainsi confier à ces deux départements ministériels, la réalisation d'un certain nombre d'activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 1 du Programme de développement communautaire (PUDC).

"Les deux conventions que nous avons signées entrent dans la mise en œuvre des activités du PUDC, notamment un volet qui concerne l'assainissement et le cadre de vie et l'autre qui vise à renforcer le programme national des plateformes multifonctionnelles. Cet appui vient en complément de ce que le PUDC fait déjà dans le domaine des pistes rurales, de la santé, de l'éducation, de l'énergie", a souligné la Représentante du PNUD au Togo, Mme Khardiata Lo N'Diaye.

La première convention signée entre le PNUD et le Ministère du développement à la base, porte sur un montant total de 974 millions de francs CFA et servira à l'installation de quarante plateformes multifonctionnelles solaires sur toute l'étendue du territoire.

"Les plateformes multifonctionnelles constituent un puissant outil de réduction de la pauvreté et elles promeuvent aussi le leadership et l'entrepreneuriat féminin. Mais plusieurs de ces plateformes utilisent le gasoil pour leur fonctionnement et leurs recettes dépendent du prix du gasoil. Aujourd'hui, avec ce financement, nous allons vers les plateformes solaires qui seront beaucoup plus écologiques et plus rentables pour les communautés", a déclaré Mme Victoire Tomegah-Dogbé, la ministre du développement à la base.

La plateforme multifonctionnelle est une entreprise de services énergétiques créée et gérée par un groupement de femmes ou un groupement mixte au sein des villages. Lancées en 2011, les plateformes multifonctionnelles dont deux solaires, sont environ 237 aujourd'hui sur l'ensemble du pays.

La seconde convention entre le PNUD et le ministère de l'urbanisme -- d'un montant de 93 millions de F.CFA -- permettra de couvrir une partie du volet assainissement dont la réalisation est confiée à l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP).

Pour le Ministre Fiatuwo Kwadjo Sessenou, " il s'agira essentiellement pour l'ANASAP d'épurer les

caniveaux qui conduisent les eaux usées vers les bassins de rétention d'eau. Cette convention vient renforcer ce qui se fait déjà par l'ANASAP et permettra de trouver d'autres moyens supplémentaires et complémentaires pour rendre les actions plus efficaces et plus durables", a-t-il dit.



Le ministre Sessenou signe à son tour la convention de financement

Pour rappel, le PUDC a été adopté en janvier 2016, par le Gouvernement togolais. Il cible principalement les populations pauvres vivant dans les zones peu ou mal desservies par les interventions de l'Etat. Financé par l'Etat togolais à hauteur de 155 milliards de francs CFA (environ 258 millions de dollars), il est exécuté par le Programme des Nations Unies pour le développement.



Ce programme a pour objectifs de contribuer à l'amélioration significative des conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies par les infrastructures et services sociaux et économiques de base. Le PUDC est structuré autour de quatre composantes à savoir :

- Le développement d'infrastructures et équipements socio-économiques de base ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux ;
- Le développement de l'entrepreneuriat rural ;

- Le développement d'un système d'information géo-référencée des infrastructures et équipements.

Vers la Résilience du Togo face aux Gaz à Effets de Serre : Le PNUD et le Togo, Ensemble Contre les Changements Climatiques

Le Représentant Résident Adjoint du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo, M. Mactar Fall, a exprimé sa solidarité envers le pays dans sa lutte contre les changements climatiques. C'était lors de l'atelier national de validation du Premier Rapport Biennal Actualisé du Togo sur les Changements Climatiques qui s'est tenu le 17 juillet 2017 à Lomé.



La présentation du Premier Rapport Biennal Actualisé (PRBA) témoigne de l'engagement du Togo et de ses partenaires au développement - parmi lesquels le système des Nations Unies au Togo - à contribuer à l'objectif ultime de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : à savoir la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau acceptable pour la préservation de l'environnement.

Ce premier rapport biennal, préconisé par la convention-cadre en conformité avec l'Accord de Paris sur le Climat, contient une mise à jour des inventaires nationaux des gaz à effets de serre, en particulier les besoins constatés et mesures prises en matière d'atténuation de l'effet de serre.

Le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, dans son allocution d'ouverture de l'atelier, a précisé que la visée de ce rapport est « d'améliorer l'intégration des changements climatiques dans les politiques nationales et sectorielles de développement en assurant la continuité du processus de renforcement des capacités institutionnelles et techniques ».

De fait, sa préparation a été un forum de partage de visions pour la gestion environnementale au Togo, tirées des expériences d'initiatives nationales similaires telles que les communications nationales, le projet de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), l'élaboration du document de planification nationale de l'adaptation aux changements climatiques (PNACC), les Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN), ou encore le programme national de reboisement (PNR).

La mise en œuvre de ce projet, qui a bénéficié de l'appui financier et technique du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le PNUD s'inscrit dans la vision de l'approche « Unis dans l'Action », part intégrante de la réforme des Nations Unies, qui vise à renforcer le leadership national dans l'appropriation des initiatives de développement durable.



L'économie du Togo étant particulièrement vulnérable à la détérioration des conditions agro-climatiques, notamment l'élévation continue des températures et le dérèglement du régime pluvial, il incombe donc aux acteurs de développement intervenant au niveau pays de renforcer les

capacités de prévention et de résilience face à la dégradation environnementale.

Depuis 2013, le Togo s'est engagé dans un vaste programme de limitation des GES qui a permis la mise en place de villages solaires, ou encore de lampadaires à diode électroluminescente.

« Les changements climatiques, faut-il le rappeler, et les conséquences qui en découlent constituent un défi majeur pour nos pays car menaçant nos économies, nos populations, notre survie et donc notre développement. » a dit M. Fall.

Togo - PNUD : Coopération au beau fixe

Programmes et projets passés en revue

Un atelier de Revue Semestrielle des Plans de Travail 2017 du Programme de Coopération Gouvernement-PNUD s'est tenu ce 31 août 2017 à Lomé.

La revue semestrielle est une activité indispensable dans la mise en œuvre du programme pays du PNUD. Elle permet aux responsables d'exécution des activités inscrites dans les plans de travail du Programme de coopération Togo-PNUD pour la période 2017-2018, de faire les points financiers et techniques sur les 6 premiers mois de réalisation de leurs projets respectifs. L'accent est mis sur les jalons atteints, les difficultés rencontrées et les mesures à prendre pour délivrer efficacement et dans le temps les résultats attendus.

Le Programme de coopération Togo-PNUD est la manifestation de l'approche « Unis dans l'Action » adoptée par le Togo en 2014. Selon cette approche, les interventions du Système des Nations Unies au niveau pays doivent s'aligner sur les priorités nationales de développement telles que définies dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) et réaffirmées dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD).

À cet effet, le PNUAD 2014-2018 privilégie les trois domaines d'intervention suivants où ses agences présentent un avantage comparatif de par leur complémentarité dans la programmation conjointe : 1) L'amélioration de la sécurité alimentaire, de la résilience des communautés aux changements climatiques et de l'accès des jeunes et des femmes à l'emploi ; 2) L'accès plus équitable des populations, notamment les plus vulnérables, aux services sociaux de base de qualité ; 3) L'amélioration des capacités institutionnelles, la modernisation de l'État, la consolidation de la paix, la démocratie et la promotion des droits de l'homme.

De fait, dans le cadre du Programme de coopération Togo-PNUD, les interventions de l'agence sont structurées en deux sous-programmes : la Gouvernance pour l'accélération de la croissance inclusive (GOPAC) et le Développement Humain Durable (DHD).